

2) LE C.N.J.A. APRES LE CONGRES DE JUILLET : LES ORGANISATIONS LOCALES-REGIONALES.

a) Les perspectives de la minorité du C.N.J.A.

Quoiqu'en disent les militants de la minorité, cette dernière n'est que très peu organisée, et ne l'est que de manière très récente. Sa dispersion géographique est maxima. Ses références politiques sont imprécises. Les contours de sa plate-forme ont toutefois une nature de classe que n'a possédée aucune organisation paysanne depuis 45. (Pour les axes généraux de la plate-forme de la minorité du C.N.J.A., cf. l'interview du secrétaire du C.N.J.A., Hérault, dans «rouge»).

Quant aux rapports que la minorité pourrait entretenir avec des groupes et organisations politiques, ils ne sont nullement préétablis. Beaucoup de militants appartiennent sans doute au P.S.U.. Mais ils l'ont rejoint en Mai 68 et grâce à la crédibilité nationale de celui-ci. Autrement dit, il serait dangereux de surestimer le travail du P.S.U. dans ce secteur où il est au contraire particulièrement défaillant. Les écrits de Lambert ne constituent même pas un axe de référence commun aux militants du P.S.U. (on pourrait ajouter : et pour cause, en relevant les contradictions entre la préface de Rocard et le texte des « paysans et la lutte de classe »). Il ne faut pas oublier non plus que ce qui pouvait écrire Mallet sur les paysans il y a quelques années était de la plus pure veine moderniste, bien souvent étranger à ce que dit Lambert aujourd'hui.

Ce qui se produit, depuis Mai notamment, c'est l'apparition de luttes paysannes, propres à des régions ou à des types de cultures qui n'entrent pas dans le cadre des « mouvements nationaux de pression » et qui s'engagent sur des axes nettement anti-capitalistes. Parfois, ces luttes induisent des organes de masse ad hoc faisant faire aux paysans l'expérience réduite de double pouvoir (cf. là-dessus les commissions de structure dans l'article de Rouge : « du midi qui bouge au midi rouge »). Aucune organisation n'a popularisé ces faits parmi les paysans. La connaissance de succès partiels remportés avec ces moyens directs de lutte ne dépasse pas les frontières de quelques cantons ou d'un département. Partout où nous le pouvons, dans les régions où nous avons quelque rapports avec des militants paysans, nous devons débattre avec eux de toutes les questions soulevées par ce type de pratiques, obliger ainsi les organisations — M.O.D.E.F. ou C.N.J.A. — à se déterminer par rapport à des expériences ayant une base de classe. Ce n'est que très rarement, en effet, que les organisations nationales ont l'initiative.

b) Les organisations locales-régionales.

Elles occupent une place bien plus importante qu'il n'y paraît au premier abord. Il y a une corrélation entre les régions qui possèdent une tradition de luttes paysannes et l'existence de groupes locaux. On peut classer ces derniers en trois catégories :

-Des groupes né-poujadistes :

Ils ont une existence sporadique, organisent l'agitation paysanne « sauvage » (dans les périodes de méventes, etc.). Ils ont à leur tête de gros agrariens rarement liés aux organisations nationales. Leur audience arrive à dépasser, le temps d'une manifestation, celle de la F.N.S.E.A.-M.O.D.E.F.-et C.N.J.A. réunis.

-Les groupes « autonomistes » :

revendiquent l'indépendance des « provinces ». Ce sont des groupes activistes d'idéologie fascisante, qui n'ont de rapports avec le mouvement paysan qu'en exploitant toutes ses crispations (l'exode rural opposé aux vertus paysannes, etc.).

-Les groupes de réanimation linguistique :

Leur objet est de réactiver la vie politique paysanne au moyen de la langue encore parlée par les intéressés et de la mémoire des luttes passées. La propagande révolutionnaire que font ces groupes dans certaines régions a une audience de masse qu'aucune organisation paysanne ne possède dans les mêmes lieux. Jusqu'ici, la référence générale de ces groupes était le P.S.U. et sa campagne « décoloniser la province » (avant Mai 68). Mais nous pouvons très facilement (et très utilement) préciser leurs bases politiques pour peu que nous cessions de les considérer comme des curiosités archéologiques.

3) LES AXES D'INTERVENTION POSSIBLES.

Trois thèmes existent qui sont susceptibles d'unifier les luttes paysannes et de leur donner un contenu de classe. Ils répondent à l'accélération de la pénétration capitaliste dans l'agriculture.

* La lutte contre l'accaparement des terres.

La législation bourgeoise offre un arsenal de procédures favorisant la concentration des terres et la spoliation des petites et moyens paysans. (Depuis la fiscalité successorale jusqu'à l'établissement des SAFER). La dénonciation du statut du métayage et du fermage commence à se faire par l'occupation des terres par les paysans eux-mêmes (dans l'Aude ou la Nièvre, par exemple). Le rôle de l'Etat bourgeois dans ce processus d'accaparement est mis en évidence dès lors que peuvent être créées des structures d'échange du sol et de rentabilisation des superficies, sans intervention tierce (« Ni SAFER, ni notaire ! »). Ce type de lutte sera plus facilement mené dans les régions de polyculture (où l'attachement à la qualité supposée du terrain est secondaire) et là où voisinent de grandes propriétés avec des surfaces parcellisées.

* La lutte contre l'accaparement des terres.

La législation bourgeoise offre un arsenal de procédures favorisant la concentration des terres et la spoliation des petits et moyens paysans. (Depuis la fiscalité successorale jusqu'à l'établissement des SAFER). La dénonciation du statut du métayage et du fermage commence à se faire par l'occupation des terres par les paysans eux-mêmes (dans l'Aude ou la Nièvre, par exemple). Le rôle de l'Etat bourgeois dans ce processus d'accaparement est mis en évidence dès lors que peuvent être créées des structures d'échange du sol et de rentabilisation des superficies, sans intervention tierce (« Ni SAFER, ni notaire ! »). Ce type de lutte sera plus facilement mené dans les régions de polyculture (où l'attachement à la qualité supposée du terrain est secondaire) et là où voisinent de grandes propriétés avec des surfaces parcellisées.

* Les modes d'exploitation et de gestion du sol.

Les projets immédiats de la bourgeoisie (cf. Plan Vedel), dans le cadre de la compétitivité européenne reviennent à sélectionner « l'aide » aux agriculteurs sur la base d'un chiffre de capital investi et de l'opportunité de l'emploi de ce capital pour telle ou telle production.

La mise en commun du matériel technique (achat et emploi) est une pratique peu répandue. Dans la mesure où elle est reliée à une opération d'ensemble visant à contenir les intérêts de la grande bourgeoisie, là peut être un axe politiquement éducatif. Certains C.D.J.A., d'ailleurs, tentent de l'exploiter dans ce sens.

* Les procédures de commercialisation des produits.

Les trusts du commerce (Marnat, Préfontaines, Duquenne-Purina...) fixent unilatéralement les conditions d'écoulement de la production. Après l'intervention de l'Etat pour modifier les qualités et quantités produites (cf. la Compagnie du Bas-Rhône), des régions entières se trouvent placées sous la dépendance des monopoles de la conserve, lesquels n'attendent que l'extension du Marché Commun à l'Espagne pour démonter leur installation. La part des procédures de commercialisation tend à prendre une part exorbitante par rapport à une production agricole atomisée (en ce qui concerne la petite et moyenne paysannerie), et à accroître ainsi la précarité de la position de nombreux exploitants. C'est donc un thème de propagande que nous pouvons monnayer facilement par des situations locales.